

F. DULAC

ARCHITECTE

SAVIANGES PAR BUXY

PARIS

86, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS



Savianges ce 24 Janvier 1887

Monsieur le maître de la
commune de Verzé.

Vous avez bien reçu le devis de votre
projet d'école qui a dû vous être adressé
pendant mon absence.

L'état de réduction que j'ai rédigé
comprend toutes les diminutions qui peuvent
être faites sans compromettre la solidité
de la construction et son aspect. Les prix
sont encore suffisants, malgré les quelques
rébais que j'y ai fait, mais il ne saurait
plus être diminué davantage sans risquer
de ne plus trouver adjudicataire. En outre,
si nous avons des rébais, il faut qu'il

est encore possible, la commission est
bénéficiaire & l'emploie aux travaux
accessories.

Le vain conseil dans l'état actuel de
prendre une décision la plutôt possible pour
que nous finissions sollicités la fabrication
avant le mois de mai.

Lisez attentivement le rapport que
j'ai fourni au sein de l'éducation, vous y
trouverez l'explication de toutes les réductions
que j'ai faites et de celles que j'ai dû répéter.

Il faut que nous devenions satisfaites
tout à la fois aux règlements ministériels,
aux conditions de solidité de durée & d'aspect
que comporte tout édifice public et
que nous arrivions en outre à la plus faible
dépense possible.

Il n'est pas possible de réduire davantage
le projet adopté. Nous ne pourrions obtenir
une diminution nouvelle qu'en supprimant
les tables vernies & les parquets ou en
construisant les logements & la mairie
sur les sables de char et encore
la diminution de prix serait très

faible...

Les rédacteurs que le vain propos
vous a laissés ont été très studieux
et n'en ont pas pu faire plus.

Si vous avez besoin d'autres explications
je les tiens à votre disposition.

Le vain dit vrai, maintenant le
vain, mes sentiments de bien.

T. Levasseur

